

## Parcours : Assurer la mission OPC - Ordonnancement, pilotage, coordination

### Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

### Organisme responsable et contact

MAJ FORMATION CONTINUE -  
ARCHITECTURE ET CADRE DE  
VIE

Dupuy Elodie  
05.57.14.06.97  
formation@maj-na.fr

### Accès à la formation

#### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

#### Sélection :

Dossier

#### Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST  
(Niveau 5 européen)

#### Conditions d'accès :

Architectes, collaborateurs d'architectes,  
salariés, conducteurs de travaux.

#### Prérequis pédagogiques :

Une connaissance de la conduite de chantier  
est nécessaire.

#### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

### Objectif de la formation

Coordonner l'ensemble des travaux et intervenants sur un chantier de construction ou de rénovation pour garantir le respect des délais, de l'enveloppe budgétaire et de la conformité réglementaire, en appliquant les principes et les méthodes de l'Ordonnancement, Pilotage et Coordination selon les normes définies par la Loi MOP. Compétences Intermédiaires : - Élaborer un cahier des charges et une spécification par phase pour la mission OPC afin d'encadrer les travaux et les responsabilités des intervenants, en se basant sur les principes réglementaires de la Loi MOP et les besoins spécifiques du projet. - Évaluer les risques, les charges et les moyens nécessaires pour la réalisation du chantier pour optimiser la planification et la gestion des ressources, en utilisant des méthodes d'analyse et des outils de planification. - Animer des réunions de coordination et diffuser des comptes-rendus afin d'assurer une communication fluide et une coopération efficace entre les différents corps de métier, en respectant les phases et les étapes définies dans le cahier des charges OPC. - Piloter les phases de préparation et de chantier pour respecter les délais et l'enveloppe budgétaire, en appliquant des techniques de suivi, de contrôle et de réajustement. - Planifier et coordonner les opérations de réception du chantier, en suivant les normes et critères de qualité et de sécurité établis.

### Contenu et modalités d'organisation

1ère séquence : en classe virtuelle - 30 mn (seulement pour session en distanciel) - Présentation de la formation et des outils  
2ème séquence : en totale autonomie - 1h30 ou en salle (selon programmation) - M1 / Le rôle de l'OPC Définition de son rôle Le déroulé de ses missions Son rôle face aux autres intervenants - M2 / La phase de conception Contexte Calendrier "études/travaux" Enveloppe budgétaire Organisation et installation de chantier - M3 / La phase de préparation Planification et coordination Animer des réunions Diffuser des comptes-rendus Recueillir les informations préalables Analyse les tâches pour estimer les délais Établir des calendriers - M4 / La phase chantier Animer des réunions de coordination Rattraper les retards Contrôler l'entretien Participer au CISSCT - M5 / La phase de réception Planifier les opérations de réception Piloter et coordonner les opérations de réception - M6 / Comment chiffrer ? Comment calculer le temps passé ? Présentation d'un devis type  
3ème séquence : Classe virtuelle - 2h00 (seulement pour session en distanciel) - Approfondissement des points abordés en autonomie - Présentation de l'exercice  
4ème séquence en totale autonomie - 2h00 ou en salle (selon programmation) - Exercice de mise en application directe  
5ème séquence Classe virtuelle - 2h00 (seulement pour session en distanciel) - Correction de l'exercice avec approfondissement des points clés  
6ème séquence Regroupement en présentiel ou distanciel (suivant la programmation) - 6h00 - Exercice en groupe pour une mise en application directe sur logiciel de planification : réalisation d'un planning conforme Bilan de fin de formation. Synthèse des points clés Evaluation de validation des connaissances Feedback de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

### Validation(s) Visée(s)

#### > Attestation de fin de formation

### Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

### Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00259461	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Bordeaux (33)	MAJ FORMATION CONTINUE - ARCHITECTURE ET CADRE DE VIE		Non éligible	
00339620	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Bordeaux (33)	MAJ FORMATION CONTINUE - ARCHITECTURE ET CADRE DE VIE		Non éligible	
00451084	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Bordeaux (33)	MAJ FORMATION CONTINUE - ARCHITECTURE ET CADRE DE VIE		Non éligible	

00556844

du 01/01/2025 au  
31/12/2025

Bordeaux (33)

MAJ FORMATION  
CONTINUE -  
ARCHITECTURE ET  
CADRE DE VIE

Non  
éligible



00556845

du 01/01/2025 au  
31/12/2025

Bordeaux (33)

MAJ FORMATION  
CONTINUE -  
ARCHITECTURE ET  
CADRE DE VIE

Non  
éligible

